

CONDITIONS PARTICULIERES DES OFFRES 100% GRATUITES

Les présentes conditions particulières d'enregistrement, de renouvellement et de transfert de noms de domaine (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société LIGNE WEB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, identifiée sous le numéro 450 453 881 RCS Paris, dont le siège social est sis 4 Rue Galvani 75017 Paris, représentée par son gérant, qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com», «a-a-hebergement.com», «mister-hosting.com», «misterhosting.com» (ci-après le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service en matière de noms de domaine (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV »). En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

La passation de la commande implique votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CGV se trouve sur le Site Internet. Le Client sera informé par courrier électronique de toute modification des CPV en vue de l'obtention de son consentement. A défaut de consentement, le contrat sera automatiquement résilié.

LWS informe le Client que les noms de domaine sont attribués pour usage à la partie éligible qui est la première à avoir fait parvenir sa demande auprès d'une unité d'enregistrement (dont LWS), selon les modalités techniques correctes, conformément au principe "premier arrivé, premier servi".

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CPV ont pour objet de définir les conditions des offres 100% gratuites proposées sur le Site Internet

Les offres 100% gratuites n'impliquent aucun paiement de la part du client, aucun frais de mise en service ni redevance mensuelle la première année. Les prix de renouvellement sont sur le Site Internet.

ARTICLE 2 : CONTENUS DES OFFRES

Les offres 100% gratuites peuvent contenir un hébergement web complet (avec adresse(s) e-mail, base(s) de données Mysql, logiciel(s) de création de site etc ainsi qu'un nom de domaine dans les extensions suivantes : .tk, .ml, .ga ou .cf

La liste est amenée à évoluer régulièrement, selon la disponibilité offerte par le Registre.

ARTICLE 3 : PROCEDURE D'ENREGISTREMENT ET DE RENOUELEMENT D'UN NOM DE DOMAINE

2.1. Dans le cadre de toutes les opérations portant sur l'enregistrement et/ou le renouvellement d'un nom de domaine, l'obligation de LWS consiste exclusivement à intervenir pour le compte du Client auprès du Registre.

2.2. Toute demande de réservation d'un nom de domaine emporte l'acceptation préalable et sans réserve par le Client des présentes CPV ainsi que des règles administratives et techniques de nommage du Registre.

2.3. Le Client procède à son inscription sur le Site Internet, conformément aux règles prévues dans les CGV.

2.4. Le Client fournit à cette occasion tous les éléments nécessaires à l'enregistrement de son compte client.

Le renseignement de l'intégralité du formulaire conditionne la recevabilité de la procédure d'enregistrement. Tout renseignement lacunaire du formulaire entraînera un refus du Registre et, par conséquent, l'échec de l'enregistrement. LWS ne pourra supporter aucune responsabilité à ce titre.

Le Client assure avoir reçu mandat de toutes les personnes dont il divulgue les coordonnées, visant non seulement l'enregistrement et la communication des noms et coordonnées, mais aussi leur collecte et leur publication sur le réseau Internet.

2.5. Il appartient au Client de procéder régulièrement à la vérification de la disponibilité ou non des noms de domaine souhaités, laquelle disponibilité ne peut être établie en temps réel par les banques de données, notamment celles du Whois du site Internet.

L'indication par LWS de la disponibilité du nom de domaine sur le Site Internet est fournie sans aucune garantie d'aucune sorte. Ainsi, LWS ne sera pas responsable dans l'hypothèse où un nom de domaine déclaré comme disponible selon le Whois se révélerait finalement indisponible au moment de la réservation.

2.6. La prise en charge d'une commande de réservation de nom de domaine entraîne, pour LWS, la seule obligation de transmettre la demande du Client, dans un délai de 8 (huit) jours suivant sa réception, au Registre compétent chargé de l'attribution et de la gestion des noms de domaine dans la zone concernée. Dans le cadre de la procédure de réservation de nom de domaine, LWS n'est soumise qu'à une obligation de moyens. En cas de refus d'enregistrement ou de renouvellement du nom de domaine souhaité par le Client par l'autorité compétente, LWS fera connaître cette décision au Client, dans les meilleurs délais.

Seule la validation de LWS après vérification et enregistrement effectif par le Registre concerné ou par l'autorité de tutelle vaudra enregistrement. Cette validation est faite deux (2) jours ouvrés maximum après confirmation, sauf difficulté particulière dont la teneur sera pour information notifiée au Client par e-mail ou sur son espace client.

2.7. Si un élément de la demande de réservation devait faire l'objet d'un ajout, d'une précision ou d'une modification, LWS notifierait par courrier électronique sa requête, à laquelle le Client s'engage à répondre dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrés. Pendant ce délai, le nom de domaine choisi ne fait pas l'objet d'une réservation à titre provisoire, et n'ouvre droit à aucune antériorité. Cependant, si le nom de domaine fait l'objet d'une réservation pendant ce délai de réponse, LWS en informera le Client qui devra procéder à un nouveau choix de nom de domaine disponible.

2.8. Le Client déclare les informations transmises à LWS comme étant sincères et exactes et la dispense de toute vérification sur ce point. Il s'engage, en cas de changement de l'une quelconque des données préalablement transmises à l'occasion de l'enregistrement ou du renouvellement d'un nom de domaine, à notifier à LWS cette modification dans un délai de deux (2) jours ouvrés à partir de sa survenance, par courrier électronique via son espace client. Il s'engage à répondre à toute demande de mise à jour de LWS. LWS se réserve le droit de suspendre à tout moment le nom de domaine dont les coordonnées lui apparaîtraient comme fantaisistes.

LWS prendra les précautions raisonnables afin de protéger les données personnelles contre la perte, l'emploi abusif, l'accès non autorisé ou la divulgation, la modification ou la destruction.

2.9. Renouvellement

A défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement de l'abonnement domaine compris avant J-1 de son expiration, LWS ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le Client. Le Client recevra un e-mail de notification d'arrêt du Service à la date d'anniversaire de celui-ci. LWS pourra entreprendre l'effacement du Service selon la date anniversaire du renouvellement, le Client recevra un e-mail de notification pour l'informer de l'effacement du Service. Toute demande de renouvellement après expiration du nom de domaine pourra entraîner des retards et une augmentation de tarifs dans la mise en ligne effective du Service. Lors du renouvellement les domaines offerts lors de la commande sont facturés.

ARTICLE 4 : DUREE DU CONTRAT ET RESILIATION

Les présentes sont valables pour toute la durée choisie d'enregistrement du nom de domaine, y compris la durée d'un éventuel renouvellement du nom de domaine, nonobstant les causes de résiliation ci-dessous énoncées à titre non exhaustif.

Outre les cas visés au sein des CGV, LWS se réserve le droit de résilier les présentes en cas :

- de fourniture erronée d'informations lors de l'enregistrement ou du renouvellement du nom de domaine,
- du non-respect par le Client par le Registre,
- de défaut de paiement des sommes dues au titre du renouvellement du nom de domaine,
- du non-respect de l'ordre public, des lois et des usages en vigueur.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITES DU CLIENT

4.1. La fourniture par le Client d'informations personnelles erronées, notamment dans le but de tenter d'obtenir un nom de domaine de façon anonyme, est interdite et entraînera directement la résiliation du compte et du ou des noms de domaine y afférents.

4.2. Le Client prendra à sa charge l'intégralité des conséquences, de quelque nature qu'elles soient, y compris pécuniaire, dans le cas où il n'aurait pas reçu mandat des personnes dont il transmet les nom et coordonnées aux fins d'enregistrement d'un nom de domaine.

4.3. LWS fera son possible pour assurer dans un délai raisonnable la mise à jour des informations, sous son contrôle.

4.4. De même, le Client assume l'entière responsabilité des données communiquées et assure LWS que la personne au nom de laquelle le nom de domaine est enregistré l'a expressément ou tacitement mandaté à cet effet. LWS ne pourra être reconnu responsable pour tous les cas où le mandat intervenu entre le Titulaire et le Client ne serait pas valable, cette convention n'ayant qu'un effet relatif, limité aux parties contractantes. En conséquence, le défaut de validité du mandat opérera transfert de droit de toute responsabilité vers le Client à titre exclusif.

4.5. Le Client demeurera de même responsable de tous les faits et actes relatifs au nom de domaine enregistré, au cas où une licence d'utilisation serait octroyée à un tiers. Il appartient donc au Client d'opérer lui-même toute vérification utile quant à l'utilisation du nom de domaine conformément aux règles fixées par le Registre, et aux règles contractuelles édictées par LWS.

4.6. Le Client s'engage, le cas échéant, à respecter la procédure extrajudiciaire de règlement des litiges applicables au domaine litigieux.

ARTICLE 6 : PROPRIETE DU NOM DE DOMAINE

Dans le cadre de l'enregistrement d'une offre 100% gratuite, le client obtient le droit d'utiliser un nom de domaine en .tk, .ml, .ga ou .cf gratuitement.

Le Registre compétent crée alors le domaine pour le client.

Le client n'est pas enregistré en tant que titulaire du nom de domaine, mais uniquement utilisateur.

Le client ne dispose dans ce cadre d'aucun droit de transfert sur le nom de domaine, il ne pourra donc pas changer de prestataire en cours d'abonnement.

ARTICLE 7 : CHOIX DU NOM DE DOMAINE

Le Client est informé que LWS n'effectue et ne peut être tenu d'effectuer aucune vérification portant sur la disponibilité du terme que le Client souhaite adopter à titre de nom de domaine. Il appartient donc au Client, et à lui seul, avant toute demande de réservation, d'effectuer toute vérification qui s'impose, notamment au regard des droits des tiers. Ainsi, le Client prendra garde à ne pas porter atteinte :

- à un signe distinctif antérieur, qu'il s'agisse d'un droit de marque ou d'un droit lié à une dénomination sociale, une enseigne ou un nom commercial, une appellation d'origine ou une indication géographique,
- à un droit de la personnalité,
- ou à un droit d'auteur.

D'une façon générale, le Client prendra garde à ce que le nom de domaine :

- ne porte pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, aux lois, règlements et usages en vigueur,
- ne soit pas diffamatoire ou raciste,
- ne soit pas susceptible d'être considéré comme spéculatif ou abusif.

LWS, à titre d'information, précise au Client qu'une absence de recherches préalables à l'enregistrement d'un nom de domaine, peut entraîner, sous la seule responsabilité du Client, des actions en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale de la part de tiers et sa condamnation à payer des dommages et intérêts parfois substantiels. LWS informe également le Client que certains noms, concernant par exemple des concepts géographiques et/ou géopolitiques, ou

LWS.FR

susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, ne peuvent être choisis.

LWS n'étant tenu à aucune obligation de vérification à la place du Client, ce dernier la décharge de toute responsabilité à cet égard.

ARTICLE 8 : CONDITIONS RELATIVES A L'HEBERGEMENT WEB

Les conditions sur les hébergements web (disponibles sur le Site Internet) s'appliquent à toute offre incluant une formule d'hébergement web, qu'elle soit gratuite ou non.

ARTICLE 9 : RECOURS DE TIERS

Tout recours de tiers justifié par une décision de Justice, y compris en référé, ou par une décision issue de l'application des procédures de médiation ou d'arbitrage des noms de domaine, sera pris en charge dans sa totalité par le Client. Dans le cadre de ces procédures, le Client peut, sans aucun préavis, être dépossédé du nom de domaine enregistré en cas de transfert du nom de domaine au profit d'un tiers ayant engagé un recours. Le nom de domaine en cause peut également être suspendu pendant la procédure et jusqu'à son issue.

Si, à cette occasion, LWS était mis en cause, le Client relèverait indemne LWS pour tous les frais occasionnés par ladite procédure, quelles qu'en soient la cause et les conséquences, et quelle qu'en soit la nature, c'est-à-dire une procédure judiciaire ou une procédure de médiation ou d'arbitrage.

Sont notamment compris dans les frais occasionnés les engagements pécuniaires relatifs aux interventions techniques, aux frais de la procédure ainsi que les honoraires des auxiliaires de Justice (dont les avocats). Les mêmes règles s'appliquent aux demandes présentées par les Registres, l'ICANN ou les autorités de tutelle.

ARTICLE 10 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Client consent à l'utilisation, la reproduction, la distribution, la publication, la modification et d'autre traitement de ses données à caractère personnel par le Registre et/ou toute autorité de tutelle et/ou leurs filiales.

En tout état de cause, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès aux données le concernant aux fins de vérification des données enregistrées et conservées par LWS, conformément aux stipulations applicables des CGV .

ARTICLE 11 : CONSERVATION ET TRANSMISSION DES DONNEES

LWS s'engage à ne transmettre les données qu'elle possède que dans l'unique finalité d'assurer la mise en œuvre du Service au profit du Client.

ARTICLE 12 : INTEGRALITE ET MODIFICATIONS

Les règles édictées par les autorités de tutelle et les Registres, relatives aux noms de domaine, s'appliquent de droit aux présentes relations contractuelles. De même, toute modification des conditions liant LWS avec le Registre, ou les autorités de tutelle s'appliquent de droit, immédiatement et sans information préalable du Client qui l'accepte expressément, ces modifications s'imposant à LWS.

ARTICLE 14 : DIFFERENDS

13.1. LWS et le Registre se réservent le droit de mettre le nom de domaine du Client en attente pendant la résolution d'un litige. LWS et le Registre se réservent le droit de suspendre ou d'annuler le nom de domaine du Client au cas où celui-ci emploie le nom de domaine pour envoyer la publicité commerciale non sollicitée, en contradiction aux lois applicables ou à la politique d'utilisation acceptable usuelle de l'Internet, ou si le Client emploie son nom de domaine pour une activité illégale.

13.2. Le Client s'engage à ne pas contacter le Registre pour toute question relative à l'enregistrement d'un nom de domaine, de son annulation, de sa destruction ou de son transfert. Par conséquent, le Client s'engage à contacter directement LWS.

13.3. Le Client s'engage à indemniser, défendre, garantir et éviter que soient poursuivis par ses actes ou omissions, LWS et/ou le Registre et/ou toute autorité tutelle et/ou leurs filiales et/ou leur dirigeants, administrateurs, employés, représentants, et/ou préposés, y compris les honoraires légaux, découlant de ou en rapport avec l'enregistrement du nom du domaine du Client ou l'utilisation du Nom de Domaine par le Client. Cette obligation survit jusqu'à la fin du contrat d'enregistrement.

13.4. Pour le cas où un litige naîtrait entre les parties du fait de l'exécution ou de l'interprétation des présentes, les parties conviennent préalablement à toute action en Justice que toute réclamation fera l'objet d'une mise en demeure préalable par courrier recommandé avec demande d'avis de réception.

Toute partie pourra ensuite après un délai de 10 (dix) jours suivant l'envoi du courrier visé à l'alinéa précédent, engager toute procédure utile, compétence expresse étant attribuée au Tribunal de Commerce de Paris, sous réserve des dispositions légales impératives contraires .

**Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.
Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.**